



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2026 – B - 020

Séance du 5 mai 2026

DEMANDES DE FINANCEMENT – CAF DE LA CREUSE

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai à 19h00, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 22 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Jean-Luc LEGER ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Mélanie LE NUZ ; Yves ORLIANGES ; Laurent LHERITIER ; Isabelle RAPINAT ; Benjamin SIMONS ; Vincent PERRIERE ; Patrick JALLAIS ; Frédéric THOMAS ; Cynthia VELLEINE et Olivier CAGNON.

Objet de la demande

Une nouvelle demande de financement peut être effectuée auprès de la CAF de la Creuse pour le Multi-accueil d'Aubusson concernant le projet « Nos responsabilités écologiques ».

Il s'agit de solliciter la CAF de la Creuse pour des subventions à hauteur de 80% du montant total du plan de financement.

Le projet et son plan de financement sont joints en annexe.

Le Bureau communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER** les plans de financement à 80% d'aide pour le projet « Nos responsabilités écologiques »,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse en vue de l'obtention d'une subvention maximale pour le projets ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

Le Président,
Jean-Luc LEGER



REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20260505-2026_B_020-